Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA
CHARENTE-MARITIME

la lettre de l'Et@t

L'État en action en Charente-Maritime

N° 6

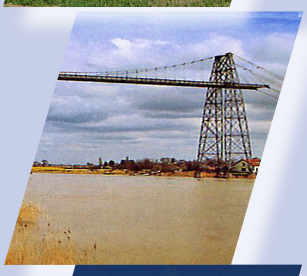

DOSSIER

EN PAGE 6

Adoption de la nouvelle carte intercommunale

sommaire

- Éditorial 2
- Actualités 3
- Séminaire des maires 5
- Site Internet unique et Twitter 8
- Rencontre avec les étudiants de l'université de La Rochelle 9
- Les emplois d'avenir 9
- Dispositif hivernal pour personnes sans abri ou mal logées 10
- Les commandants des compagnies de gendarmerie 10
- Événements en images 11
- Chiffres clés, bon à savoir 13
- Portrait, les uns, les autres 14

Ce document peut être téléchargé sur le site : *http://www.charente-maritime.gouv.fr*

Un État moderne et accessible !

Il y a un an, j'avais le plaisir de vous présenter cette nouvelle lettre des services de l'État en Charente-Maritime. Ce sixième numéro est la démonstration d'un lancement réussi et d'un rendez-vous désormais régulier des Charentais-Maritimes avec l'actualité de l'État dans le département.

Cet effort en faveur d'un État plus visible auprès de l'ensemble de ses partenaires s'est également traduit par le développement d'outils modernes de communication. L'ensemble des services de l'État dispose désormais d'un site Internet unique qui offre ainsi les conditions d'une information disponible à tout moment.

Ce souci d'utiliser les moyens de son temps a aussi amené l'État à être présent sur les réseaux sociaux qui constituent désormais un puissant vecteur de communication. La préfecture de la Charente-Maritime dispose depuis peu d'un compte Twitter qui constituera un autre support pour diffuser nos alertes ou nos informations au profit de toutes celles et tous ceux qui voudront nous suivre.

Un État moderne se doit d'être accessible. Avec l'ensemble de ces nouveaux moyens de communication, je ne doute pas que chacun puisse disposer facilement des informations dont il a besoin et où qu'il se trouve.

C'est aussi notre ambition d'être à l'écoute de tous les territoires du département. Avec le *séminaire des maires* consacré à la gestion des risques, le lancement des emplois d'avenir, la mise en œuvre du plan hivernal au profit des personnes sans abri ou mal logées, la dotation d'équipement des territoires ruraux et surtout la nouvelle carte intercommunale achevée en novembre dernier au terme d'un travail long et minutieux de concertation, ce nouveau numéro de *La Lettre de l'État* offre une place de choix aux territoires de la Charente-Maritime.

Béatrice Abollivier

Préfète
de la Charente-Maritime

“Regard sur les derniers mois”

D'octobre à novembre

■ Jonzac : un arrondissement engagé pour l'emploi des jeunes

Le 28 septembre 2012 à Jonzac, s'est tenu un point presse de rentrée à l'initiative de la sous-préfecture afin de mobiliser les chefs d'entreprise mais surtout les jeunes autour de la formation par alternance. Entouré des différents

Le point-presse du 28 septembre.

acteurs concernés, notamment Pôle-emploi, l'unité territoriale de la Direccte, la Maison de l'emploi, la mission locale, les chambres consulaires, des représentants d'entreprises, le sous-préfet de Jonzac, Jean-Philippe Aurignac, a présenté les opportunités de cette filière d'excellence et notamment l'intérêt de cette voie en terme d'insertion sur le marché du travail ainsi que les dernières offres disponibles sur le territoire. Cette action s'inscrit dans le plan d'actions du service public de l'emploi local et dans le prolongement d'un forum consacré à la promotion de la formation par alternance en Haute-Saintonge tenu au printemps dernier.

Le sous-préfet a également rappelé l'engagement fort de l'État pour l'emploi des jeunes avec le service civique et la mise en œuvre au 1er novembre 2012 des emplois d'avenir.

■ Réunion des 84 maires du littoral le 26 novembre

Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, a invité, le 26 novembre, l'ensemble des maires concernés à court ou moyen terme par l'élaboration ou la révision d'un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) sur leur commune. 84 communes littorales, rétrolittorales ou estuariennes sont concernées.

Réunion des 84 maires littoraux.

Cette réunion a permis d'apporter à chaque élu le même niveau d'information sur ces procédures menées par l'État, et qui peuvent avoir des conséquences significatives sur l'urbanisation des collectivités. Elle a également permis de présenter les aspects relatifs aux procédures de concertation et aux modalités de communication qui accompagneront l'élaboration de ces plans de prévention.

■ Lancement du comité départemental de la Première Guerre mondiale

Le 3 octobre 2012, le comité départemental du centenaire de la première guerre mondiale a été installé.

Il a vocation à recenser et fédérer les projets à l'étude ou en cours de réalisation concernant la commémoration du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale afin d'assurer leur promotion et leur labellisation par la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Parmi les pistes de réflexion proposées par le comité départemental, les thèmes qui pourraient être privilégiés dans le département sont les dimensions maritime, internationale et médicale.

■ Sensibilisation des jeunes aux règles de la sécurité routière

Le 15 novembre 2012, le commissariat de La Rochelle a contrôlé préventivement environ 80 élèves arrivant en vélo au collège Missy. Cette opération qui visait principalement l'éclairage des deux-roues, a pu être menée grâce au partenariat établi entre l'Éducation nationale et le responsable de l'établissement scolaire. Une cinquantaine d'infractions ont été constatées mais non verbalisées. L'établissement a participé à la création de fiches de contrôle qui ont servi aux policiers pour le relevé des défauts d'éclairage constatés. Ces fiches qui ont été remises au principal du collège, seront portées à la connaissance des parents d'élèves. À cette occasion, les policiers ont dispensé des conseils utiles en matière de sécurité routière tels que le port du casque, d'une chasuble réfléchissante ou encore la dangerosité d'écouter de la musique lorsque l'on circule sur la voie publique.

Du 19 au 23 novembre, l'escadron départemental de sécurité routière a mis en œuvre la piste « 10 de conduite » au collège Fernand Garandeau à La Tremblade afin de sensibiliser d'une part les jeunes âgés de 15 à 17 ans aux risques liés à la conduite d'un véhicule automobile et d'autre part promouvoir l'apprentissage anticipé à la conduite ainsi qu'aux risques liés à la route et aux comportements sources d'accidents. 144 élèves ont été sensibilisés au cours de la semaine. Des récompenses ont été remises aux meilleurs élèves de la semaine en la présence du responsable prévention de Groupama Assurances, du proviseur et de son adjoint, des militaires de l'EDSR ainsi que des représentants des communes voisines.

Regard sur les derniers mois

Octobre et novembre

Le bilan du colloque international sur les submersions marines

La salle de session du conseil général accueillait les 10 et 11 octobre derniers ce colloque organisé par le SDIS 17 sous la coprésidence de Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, et de Dominique Bussereau, président du conseil général.

Les travaux du colloque international.

ERDF, le Crédit Agricole Charente-Maritime-Deux-Sèvres et la MAIF soutenaient l'organisation de ce colloque. Vingt conférenciers issus des ministères de l'intérieur et de l'écologie, du secteur privé, de quatre universités, du CNRS, du SDIS 17 et des experts européens ont tour à tour exposé leurs travaux sur la problématique des submersions marines.

Les 120 congressistes présents ont pu entendre les retours d'expériences de ces spécialistes mais aussi échanger sur leurs projets de développement essentiellement axés sur les aspects opérationnels de la gestion de ces risques.

Les problématiques d'évacuation, d'anticipation, de coordination et de mise en œuvre de moyens de secours exceptionnels, de prises de décisions stratégiques, de connaissance et de prise en compte des vulnérabilités d'un territoire ont été débattus à l'issue de ces présentations.

La préparation des populations a également fait l'objet de communications passionnantes. Parmi ceux-ci, on notait la présence de plusieurs insulaires (venus de Corse, Saint-Pierre et Miquelon), de nombreux universitaires et étudiants, des cadres de SIDPC et les SDIS 14, 33, 40 et 86 mais également des représentants du Royaume-Uni, des Pays-Bas, d'Allemagne, des États-Unis et d'Islande. Retrouvez le compte-rendu du colloque sur : ***http://www.sdis17.fr***

Activation du plan antihold-up

Le plan antihold-up est activé depuis le vendredi 16 novembre. Cette opération vise à prévenir les vols à main armée et à lutter contre les exactions commises en centre ville ainsi que dans les zones et centres commerciaux subies dont sont victimes les commerçants et les professions particulièrement exposées (bijouteries, débits de tabac, établissements bancaires, etc.). Ce plan se décline en trois volets : l'information, la sensibilisation et le conseil aux commerçants, la prévention et la dissuasion par une présence des forces de l'ordre renforcée et enfin l'interpellation des auteurs des vols à main armée. Un accueil spécifique est réservé dans les commissariats et gendarmeries pour les victimes ou témoins de ce type de violences particulièrement traumatisantes. Il est recommandé aux commerçants de prendre contact avec le commissariat ou la gendarmerie dont ils dépendent pour avoir plus de renseignements et de conseils.

La matinale de France Bleu La Rochelle en direct de la préfecture

Le vendredi 7 décembre 2012, France Bleu La Rochelle a pris ses quartiers dans la nouvelle cellule d'information du public (CIP) de la préfecture pour sa « Matinale » et a consacré son émission des « Experts » aux démarches administratives en matière de délivrance des titres.

Tout au long de la matinée, les interviews se sont succédées sur :

- la permanence du département assurée tous les jours de l'année, 24 h sur 24 ;
- une rubrique *emploi* consacrée à la fonction publique d'État ;
- une interview de Michel Tournaire, secrétaire général, sur la préfecture, ses missions, ses agents ;
- la sécurité civile.

Autres temps forts, les invités de la rédaction :

- Bruno Cassette, directeur de cabinet, sur le plan particulier d'intervention (PPI) des dépôts pétroliers de La Rochelle et l'exercice de sécurité civile organisé le même jour ;
- Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, pour répondre, aux questions du journaliste Julien Fleury sur différents sujets d'actualité.

Pour conclure, cette « Matinale » exceptionnelle, Gilles Bonbonny, animateur à France Bleu est allé à la rencontre d'usagers dès l'ouverture de la préfecture.

Exercice PPI des dépôts pétroliers de La Rochelle

Dans le cadre de la mise en place du plan particulier d'intervention (PPI) sur les dépôts pétroliers de La Rochelle, un exercice de sécurité civile a été organisé sous l'autorité de la préfète le 7 décembre 2012, en collaboration avec Maxime Bono, maire de La Rochelle. Pour vérifier l'efficacité opérationnelle de ce PPI, cet exercice a été organisé en deux temps :

- le 4 décembre pour tester la chaîne de commandement et l'intervention des services de l'État ;
- le 7 décembre, pour sensibiliser la population, en cas d'incident, à une évacuation préventive ou, en fonction de la zone, à une mise à l'abri.

Cet exercice, qui a mobilisé plus de 150 personnes sur le terrain (pompiers, forces de l'ordre, police municipale, agents du port, associations de secouristes) a également permis de tester la chaîne d'alerte relayée par la presse (France Bleu, Sud-Ouest, Célà Tv).

Béatrice Abollivier, Maxime Bono et Olivier Bourdut, directeur du dépôt pétrolier Picoty lors de l'exercice PPI.

... le séminaire des maires

Le 9 novembre dernier, à la base aérienne de Rochefort-Saint-Agnant, la préfecture a organisé, en collaboration avec l'association des maires de la Charente-Maritime, un séminaire qui a rencontré un grand succès en réunissant plus de 250 élus du département.

L'objectif de ce séminaire intitulé « Risques naturels majeurs : ensemble, améliorons la sauvegarde des populations » était de présenter aux élus du département les modalités d'alerte de la préfecture en cas d'événement majeur, d'inciter les maires à finaliser leur *plan communal de sauvegarde* (PCS) et, pour ceux qui l'ont déjà réalisé, les inviter à améliorer son caractère opérationnel.

Près de 30 % des mairies du département étaient représentées à cette journée et ont pu largement s'exprimer. Des maires ont apporté à l'assistance leurs témoignages sur la réalisation de leur PCS, montrant ainsi que les élus se sont désormais appropriés la démarche (35 PCS réalisés sur les 55 communes où le document est obligatoire (contre seulement 2 achevés en janvier 2010).

Dans la matinée, un exercice réalisé en direct a permis de constater que l'ensemble des maires du département est désormais en capacité de recevoir l'alerte de la préfecture (100 % de réception de l'appel test).

Cette rencontre fut également l'occasion de faire le point sur les dispositifs complémentaires à l'alerte des maires proposé par Météo-France mais aussi par ERDF et le syndicat départemental d'informatisation des communes.

Le séminaire s'est poursuivi par une visite des installations de la base aérienne de Rochefort – Saint-Agnant, dont le nouveau centre de formation des sapeurs-pompiers du département récemment construit sur la base, permettant ainsi au général Taprest, délégué militaire départemental, de présenter les conditions d'intervention des forces armées en temps de crise de sécurité civile.

Questions à...

... Karine Denis, chef du bureau de la protection civile à la préfecture

La lettre de l'État — Pouvez-vous exposer votre action pour assurer le développement des PCS dans le département ?

Karine Denis — Notre effort de sensibilisation, accompagné par les sous-préfets d'arrondissement, devrait permettre, dès 2013, d'achever la couverture opérationnelle des communes considérées comme à risques. L'accent de notre soutien aux communes porte désormais sur le caractère opérationnel des PCS qui sont systématiquement analysés par un groupe de travail associant préfecture et SDIS qui s'attache à vérifier si les maires ont bien traité l'ensemble des questions à se poser. Nous invitons également les maires à faire vivre leur plan par l'organisation d'exercices de sécurité civile.

... Gérard Fougeray, adjoint au maire de Châtelaillon-Plage

La lettre de l'État — Comment la commune de Châtelaillon-Plage a-t-elle réalisé son PCS ?

Gérard Fougeray — La tempête Xynthia est venue nous rappeler fortement la nécessité de s'organiser face à la violence des éléments naturels. À Châtelaillon, la démarche PCS a été enclenchée immédiatement après Xynthia, définie au début par les élus. Ensuite c'est la direction des services de la mairie qui a élaboré en interne toute l'organisation opérationnelle de la commune (PC communal, circuits d'alerte et d'évacuation, organisation des centres d'accueil, répertoire des personnes à risque, etc.). Le PCS a été présentée aux habitants lors de réunions publiques par quartier et par la distribution du DICRIM sous forme d'une plaquette informant les habitants sur les risques et les conduites à tenir. Comme il est maintenant connu que la moitié du territoire de Châtelaillon est situé en zone potentiellement submersible, nous devrons adapter notre PCS et de toute manière le mettre à jour au moins une fois par an.

... Yann Juin, maire d'Esnandes

La lettre de l'État — La mairie d'Esnandes était-elle bien préparée lors de Xynthia ?

Yann Juin — La commune n'a pas fait partie des communes les plus touchées grâce à l'existence et l'entretien des protections littorales. Néanmoins le PCS a permis dès la phase d'alerte de s'organiser en interne. Le PCS d'Esnandes a été adopté deux mois avant Xynthia en Conseil Municipal et a été présenté à la population un mois avant. La réserve communale de sauvegarde (RCS) n'était pas créée en 2010 mais le PCS a permis l'organisation des bénévoles, et c'est sur cette base qu'a été ensuite créée la RCS.

Adoption de la nouvelle carte intercommunale

Au terme d'une concertation soutenue tout au long de l'année 2012, la refonte des périmètres de l'intercommunalité pour la Charente-Maritime a été achevée. Au 1er janvier 2014, le département sera doté de treize établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre contre 25 actuellement.

En l'absence de schéma départemental de coopération intercommunale adopté, des arrêtés de périmètres d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent être proposés par le préfet jusqu'au 1er juin 2013.

Le 1er janvier 2013, les périmètres suivants seront mis en œuvre :

• extension du périmètre de la communauté de communes (CDC) Charente-Arnoult-Cœur-de-Saintonge aux communes de Balanzac et Nancras issues de la CDC Seudre et Arnoult ;

• extension du périmètre de la CDC du canton de Gémozac et de la Saintonge-Viticole à la commune de Thézac issue de la CDC Seudre et Arnoult ;

• extension du périmètre de la communauté d'agglomération Royan-Atlantique (CARA) aux communes de Corme-Écluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet issues de la CDC Seudre et Arnoult ;

• fusion de la CDC du Pays-Santon avec la CDC du Pays-Buriaud (+ Corme-Royal, La Clisse, Pisany et Luchat issues de la CDC Seudre et Arnoult, Écoyeux issue de la CDC de Saint-Hilaire-de Villefranche et Montils issue de la CDC de la région de Pons).

La dissolution de la CDC des bassins de Seudre et Arnoult et la transformation de la CDC du Pays-Santon en communauté d'agglomération seront concomitantes à ces évolutions de périmètres.

Au 1er janvier 2014, d'autres périmètres seront mis en œuvre :

• extension du périmètre de la communauté d'agglomération (CDA) de La Rochelle, qui passera de 18 à 28 communes ;

• fusion de la CDC Pays-Marandais et de la CDC de Courçon. La CDC Aunis-Nord comprendra 20 communes ;

• fusion de la CDC Plaine-d'Aunis (moins 9 communes) et de la CDC de Surgères (plus 4 communes de la CDC de Val-de-Trézence) et adjonction des communes de Ballon, Ciré et Ardillières. La CDC Aunis-Sud comprendra 27 communes ;

• fusion de la CDA du Pays-Rochefortais (avec le retrait d'Yves) et de la CDC Sud-Charente. La CDA du Pays-Rochefortais comprendra 25 communes.

Le 19 novembre 2012, la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est prononcée favorablement pour le rattachement, au 1er janvier 2014, de la commune de Rouffiac à la future CDA du Pays-Santon ainsi que pour la fusion, à la même date, de la CDC de la Haute-Saintonge (sans Rouffiac) avec la CDC de Pons. Ce vote permet de résoudre la problématique de la commune de Rouffiac enclavée et de donner une pleine cohérence au périmètre de la future CDA du Pays-Santon.

Le projet de fusion des CDC des Vals-de-Saintonge

Enfin, s'agissant du projet de fusion des 7 CDC des Vals-de-Saintonge (112 communes), 58 collectivités ont délibéré défavorablement alors que 52 étaient favorables et 2 communes ont délibéré à égalité de voix. Le critère de la moitié de la population a en revanche été largement atteint (plus de 31 000 habitants sur les 54 000 du territoire). Le périmètre a finalement été validé par la CDCI du 19 novembre 2012) après que la préfète ait décidé de le soumettre à nouveau à cette instance en application de l'article 60-III de la loi RCT du 16 décembre 2010 modifiée.

La future organisation intercommunale

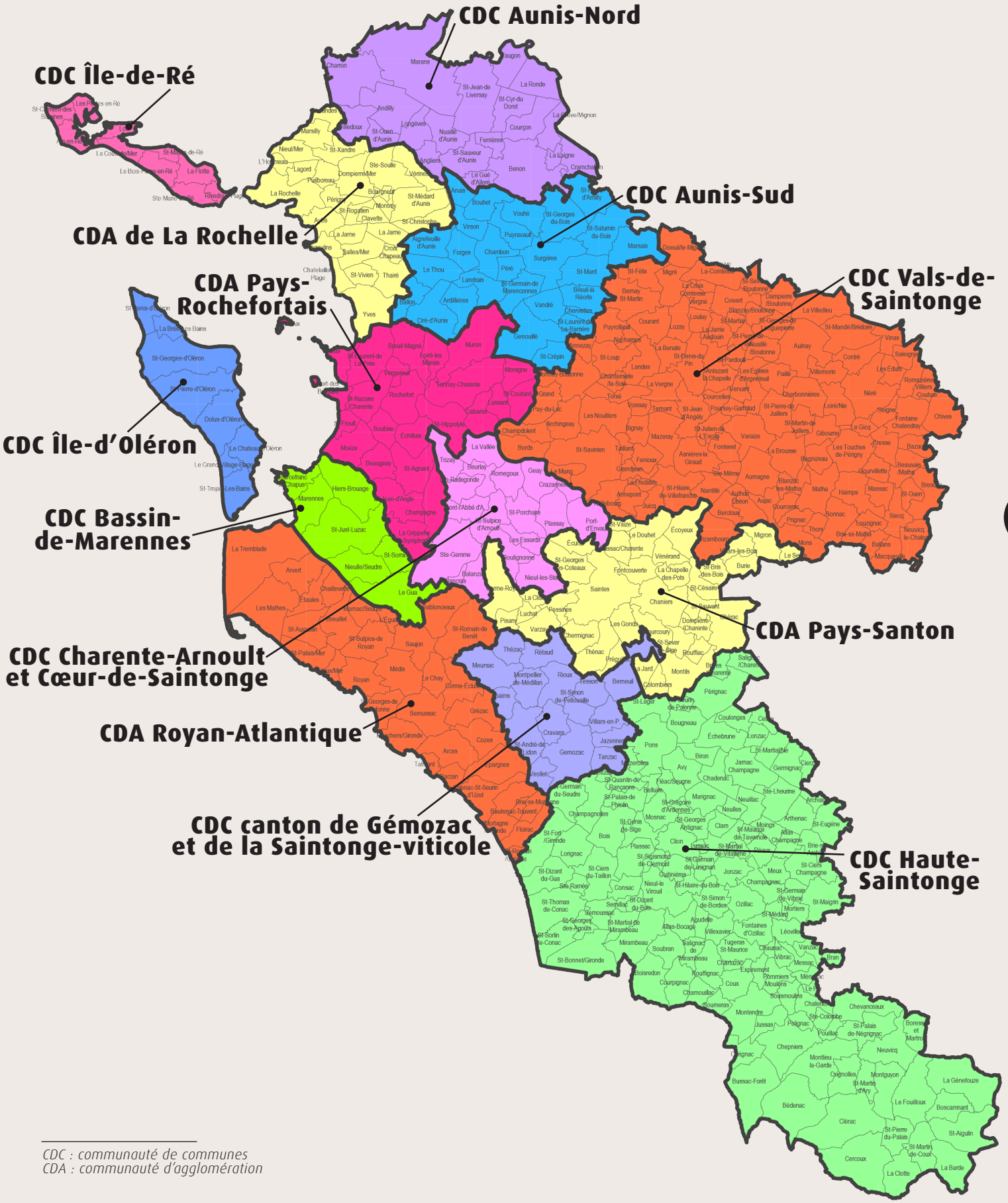

CDC : communauté de communes
CDA : communauté d'agglomération

... le site Internet unique pour les services de l'État en Charente-Maritime et le compte Twitter : www.charente-maritime.gouv.fr et @prefet17

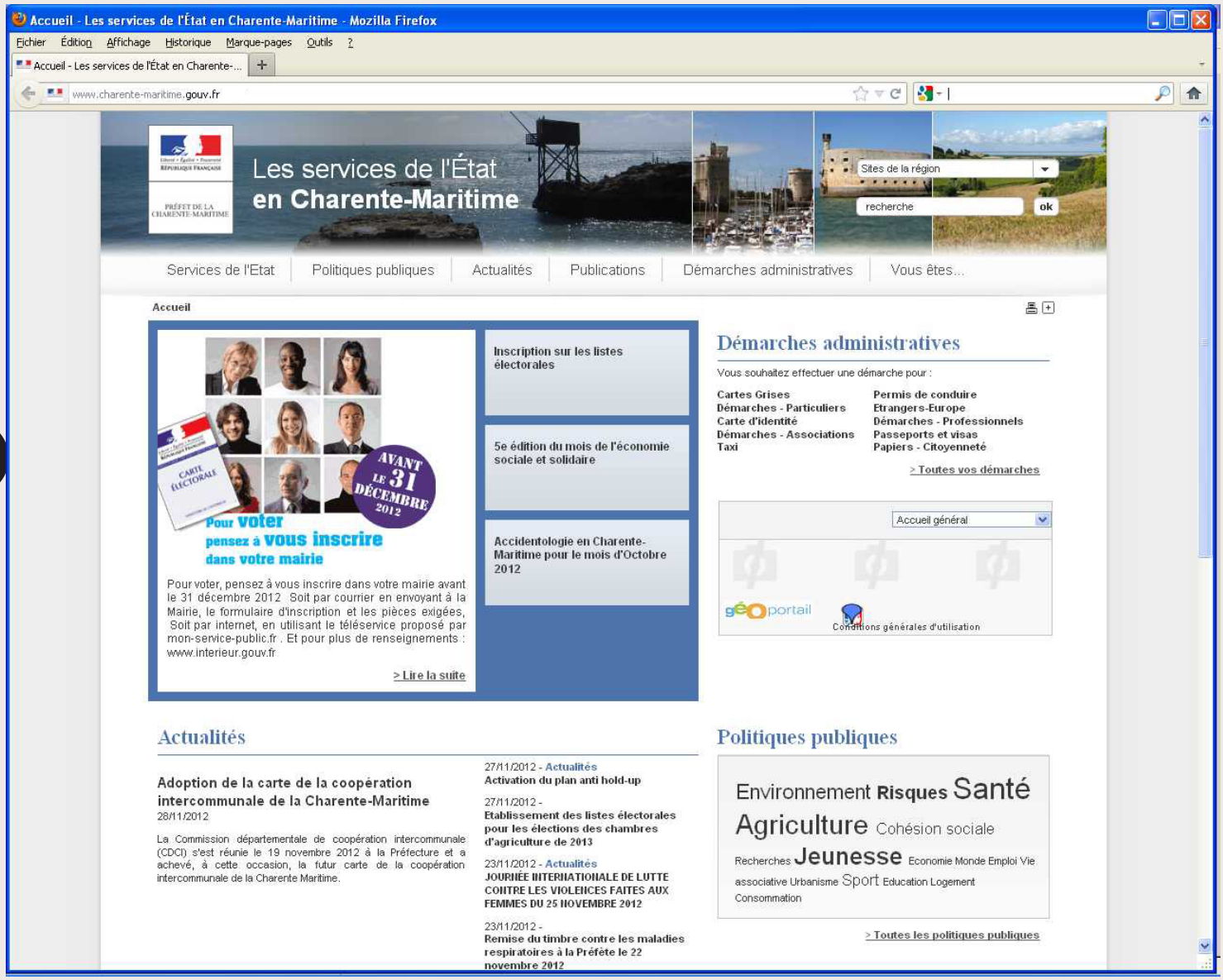

Les services de l'État en Charente-Maritime se dotent d'un site Internet unique.

Au-delà d'une simple refonte technique, ce site présente l'organisation de l'administration territoriale de l'État en Charente-Maritime.

L'objectif est de permettre aux usagers de retrouver en un lieu unique toutes les informations utiles en matière de démarches administratives et de politiques publiques. Ce site unique et modernisé offre une meilleure lisibilité de l'action des services de l'État. Bonne navigation à tous sur ***www.charente-maritime.gouv.fr***.

La préfecture ouvre aussi un compte Twitter pour être présente sur les réseaux sociaux et mieux diffuser ses informations. Pour suivre les tweets de la préfecture : ***@prefet17***.

... le bureau des ressources humaines de la préfecture rencontre les étudiants de l'université de La Rochelle

La préfecture était présente au Forum des métiers organisé par le centre de préparation aux concours et l'institut d'études judiciaires à l'université de droit de La Rochelle.

L'objectif de ce forum était de permettre aux étudiants de s'informer sur les concours et examens d'accès aux professions judiciaires et juridiques et de mieux connaître l'exercice des métiers de terrain en leur offrant un contact direct avec les professionnels.

De nombreux étudiants se sont rendus sur le stand de la préfecture particulièrement intéressés par les métiers juridiques : contrôle de légalité, contentieux, activités réglementées, droit de l'environnement, urbanisme etc.

Suite au succès de cette journée et afin de poursuivre le travail d'information sur les métiers des préfectures, le service des ressources humaines sera présent sur d'autres forums tout au long de l'année 2013.

...les emplois d'avenir en Charente-Maritime

emplois d'avenir

Béatrice Abollivier, préfète, a signé les trois premiers contrats « emplois d'avenir » du département le mardi 27 novembre 2012 avec Tony Cairat, Léa Vilette et Sarah Touvron. Plus de 800 contrats « emplois d'avenir » seront signés d'ici décembre 2013.

Ces jeunes, qui se destinent au métier d'animateur professionnel, ont été recrutés par l'association Angoul'loisirs d'Angoulins, en *emplois d'avenir*. Ce dispositif, qui est entré en vigueur le 1er novembre 2012, va faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à une qualification de ces jeunes, grâce à un tutorat et à une formation pour mener à bien leur projet professionnel.

Il s'agit également d'élever leur niveau de qualification et d'assurer l'insertion durable de ces jeunes sans qualification ou peu qualifiés qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les emplois d'avenir s'inscrivent dans le cadre du contrat unique d'insertion. Parce que l'accès à l'emploi des jeunes est une priorité du gouvernement, l'État et ses partenaires se mobilisent pour réduire le chômage des jeunes.

Le mardi 11 décembre, la préfète recevra à la préfecture les grands employeurs associatifs et publiques et les réseaux associatifs du département afin de leur présenter le dispositif, les modalités de mise en œuvre, le public et les employeurs concernés et les engagements réciproques.

Plus d'informations sur ***www.lesemploisdavenir.gouv.fr.***

... la mise en œuvre du dispositif hivernal 2012-2013 pour les personnes sans abri ou mal logées

Depuis le 1er novembre 2012 et jusqu'au 31 mars 2013, tous les acteurs départementaux de la veille sociale (collectivités locales, CCAS, associations du secteur de l'hébergement, associations caritatives, services de l'État, Météo-France) sont mobilisés pour aider personnes sans abri ou mal logés en matière d'accueil et d'hébergement.

Une veille hebdomadaire est assurée par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) constitué des associations Altea, l'Escale, Tremplin, le Cabestan et de l'établissement public des deux monts. Une extension des horaires d'ouverture des accueils de jours est mise en place et des maraudes quotidiennes sont organisées par le SAMU social sur l'agglomération de La Rochelle. Les accueils de jours seront ouverts également le week-end et les jours fériés pendant toute la période hivernale.

Pendant la période hivernale, 124 places d'hébergement sont ouvertes sur les principales villes du département.

93 sont disponibles à La Rochelle et Rochefort, 13 à Saintes, 8 à Royan, 4 en Haute-Saintonge, 6 dans les Vals-de-Saintonge. En cas de déclenchement du plan grand froid par la préfète de la Charente-Maritime, 56 places d'hébergement supplémentaires seront mobilisées sur l'ensemble du département dont une salle d'accueil mise à disposition sur La Rochelle pour l'accueil des personnes sans abri. La répartition de ces places d'hébergement supplémentaires se répartit comme suit : 43 à La Rochelle et Rochefort, 7 à Saintes, 3 à Royan et 3 dans les Vals-de-Saintonge.

En cas d'identification d'une situation de détresse, toute personne est invitée à composer le 115 pour une prise en charge.

... les commandants des compagnies du groupement départemental de gendarmerie

Lieutenant-colonel ***Christophe Guittard****, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Jonzac*

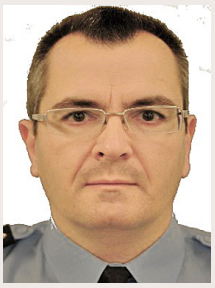

Compagnie de gendarmerie de Jonzac
16 Boulevard René-Gautret
17500 Jonzac
Tél. : 05 46 48 04 55

Lieutenant-colonel ***Patrick Perrot****, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Jean-d'Angély*

Compagnie de gendarmerie
de Saint-Jean-d'Angély
62 rue de Dampierre, BP 108
17415 Saint-Jean-d'Angély CEDEX
Tél. : 05 46 32 66 34

Chef d'escadron ***Nicolas Thiburce****, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de La Rochelle*

Compagnie de gendarmerie de La Rochelle
Caserne Duverdier,
121 rue des Gonthières
Lagord
17021 La Rochelle CEDEX 1
Tél. : 05 46 00 50 39

Chef d'escadron ***Christophe Rolland****, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Saintes*

Compagnie de gendarmerie de Saintes
17 rue de Chermignac
BP 322
17108 Saintes CEDEX
Tél. : 05 46 93 01 19

Capitaine ***Sébastien Ottavi****, commandant l'escadron départemental de sécurité routière de la Charente-Maritime*

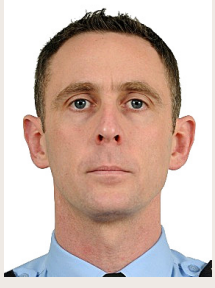

Escadron départemental de sécurité routière
Caserne Duverdier
121 rue des Gonthières
Lagord
17021 La Rochelle CEDEX 1
Tél. : 05 46 00 50 48

Capitaine ***Aurélien Ardillier****, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Rochefort*

Compagnie de gendarmerie de Rochefort
Place Dupuy, BP 10189
17308 Rochefort CEDEX
Tél. : 05 46 87 38 10

Signature du PAPI maritime

Signature du premier PAPI maritime en France

Signature de la convention de financement du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'Yves et de Châtelaillon-Plage le vendredi 12 octobre par Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau, président du conseil général, de Françoise Mesnard, vice-présidente du conseil régional et Jean-Louis Léonard, maire de Châtelaillon-Plage.

Ce PAPI est le premier PAPI maritime labellisé en France.

Visite de la caserne des pompiers de Mireuil par des familles

Lors de la journée de la sécurité intérieure qui s'est tenue le samedi 29 septembre 2012 à La Rochelle, près de 200 enfants sont venus à la rencontre des acteurs de la sécurité et ont répondu des questionnaires sur les missions, les métiers.

Après tirage au sort, 20 enfants ont gagné un cadeau supplémentaire, qui leur a été remis le samedi 27 octobre 2012, à la caserne des pompiers de Mireuil à La Rochelle. Ce fut pour les enfants une occasion unique de monter dans les camions des pompiers, de participer à des démonstrations, de visiter la caserne et de vivre en direct le départ de pompiers en intervention.

Départ en intervention des pompiers

Le simulateur voiture-tonneau

Les 4e et 5e forums de la sécurité routière

Les 4e et 5e forums de la sécurité routière en Charente-Maritime se sont déroulés le jeudi 15 novembre à Rochefort et le mercredi 21 novembre à Saintes. Ces forums ont permis de présenter aux élus et aux public l'accidentologie sur ces deux arrondissements, de présenter le plan d'installation des nouveaux radars fixes et d'expliquer les actions de prévention mises en place dans le département. Par ailleurs, le public a pu participer à des animations et des ateliers de prévention routière.

Remise du timbre contre la tuberculose

Le 22 novembre dernier, le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires a remis à la préfète de la Charente-Maritime le traditionnel timbre contre la tuberculose. Le thème retenu cette année est « Libère ton souffle et bouge ». La vente de ce timbre apporte autant un message éducatif qu'elle est un moyen de collecter des fonds.

Visite du centre d'information sur le droit des femmes et des familles

À l'occasion de journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la préfète de la Charente-Maritime a visité le 22 novembre 2012 le CIDFF accompagnée de Maryline Simoné, conseillère régionale et administratice du CIDFF, de Vally Bitschène, directrice du CIDFF, de Jean-Claude Philippart, directeur du centre social du Pertuis et de Thierry Péridy, directeur départemental de la cohésion sociale. Après avoir constaté que le nombre de violences conjugales a augmenté de 17% en Charente-Maritime, la préfète a demandé qu'un plan d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes soit engagé.

Visite de Vincent Peillon à Rochefort

Le jeudi 29 novembre 2012, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale et Ségolène Royal, présidente du conseil régional du Poitou-Charentes ont inauguré les travaux de rénovation du lycée Merleau-Ponty de Rochefort-sur-Mer, en présence de Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, Jacques Moret, recteur de l'académie de Poitiers, Suzanne Tallard, députée, Bernard Grasset, maire de Rochefort-sur-Mer, Guy Stievenard, directeur académique et Catherine Chambard, proviseur du lycée.

La gendarmerie fête la Sainte-Geneviève

Le vendredi 7 décembre 2012 les militaires du groupement de gendarmerie départementale et de la compagnie de La Rochelle ont célébré sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie, à Nieul-sur-Mer en présence de Béatrice Abollivier, préfète, du colonel Hubert Laligant, commandant le groupement de gendarmerie, Isabelle Pagenelle et Philippe Coindeau, procureurs de la République de La Rochelle et Saintes et des élus locaux. Cette manifestation de cohésion rassemblait les personnels d'active, les retraités de la gendarmerie, leurs familles et amis.

Remise des médailles d'or et d'argent de la jeunesse et des sports

Bruno Cassette, directeur de cabinet de la préfète de la Charente-Maritime, a remis les médailles d'or et d'argent de la Jeunesse et des Sports à 24 récipiendaires le 5 décembre 2012 à la préfecture, en présence de Sarah Steyaert et Charline Picon, participantes aux Jeux Olympiques de Londres, et de Cédric Leroy, directeur du pôle France Voile de La Rochelle. Cette cérémonie a permis de mettre en valeur les bénévoles actifs au quotidien dans des associations sportives (comme le ski, le cyclotourisme, le rugby, la force athlétique, etc.) et au service des jeunes.

chiffres clés la dotation d'équipement des territoires ruraux

En 2012, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) c'est:

- 168 opérations programmées en Charente-Maritime;
- un coût total des travaux de près de 38 M€;
- une dotation de 8 M€;
- soit un taux d'intervention de 20 % en moyenne;

Elle permet de financer des projets d'investissement dans le domaine économique, social, environnemental et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Quelques exemples...

À **Surgères**, création d'une pépinière d'entreprises (coût total 1,6 millions d'euros dont 150 000 € de DETR)

À **Marignac**, construction d'un multiservice (coût total 500 000 € dont 100 000 € de DETR)

À **Chaniers**, création d'une classe et d'un préau (coût total 95 000 € dont 28 000 € de DETR)

bon à savoir démarches

LES TÉLÉPROCÉDURES POUR LES PROFESSIONNELS ÉVOLUENT

Poursuivant sa politique de dématérialisation, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) abaisse les seuils de télédéclarations et de télérèglement. La principale nouveauté du plan d'abaissement des seuils consiste à rendre obligatoire la déclaration de résultats selon le même calendrier que celui applicable à la TVA (décalé de quelques mois). Ainsi devront télétransmettre leur déclaration de résultat toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) à compter des exercices clos au 31 décembre 2012 et les entreprises non soumises à l'IS, dont le chiffre d'affaires de l'année n-1 est supérieur à 80 000 € HT à compter des exercices clos au 31 décembre 2013.

Depuis le 1er octobre 2012, le télérèglement de l'IS et de la taxe sur les salaires est obligatoire pour toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

À compter des exercices clos au 31 décembre 2012, pour la *cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises* (CVAE), toutes les entreprises soumises à l'IS devront télétransmettre leur déclaration n° 1330-CVAE.

Pour la *cotisation foncière des entreprises* (CFE) et l'*imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux* (IFER), les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 230 000 € HT, doivent opter pour le paiement de la CFE-IFER par télérèglement, prélèvement à l'échéance ou prélèvement mensuel. Les entreprises ayant un montant de taxe foncière supérieur à 30 000 € doivent opter pour le paiement par télérèglement, prélèvement à l'échéance ou prélèvement mensuel.

Pour toute information concernant ces nouveautés, les usagers professionnels sont invités à prendre contact avec le service des impôts des entreprises dont ils dépendent et dont ils trouveront les coordonnées sur ***www.impot.gouv.fr***

LES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC À LA PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME CHANGENT

Le service des certificats d'immatriculation et de permis de conduire sont ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30. Le service de gestion du permis à point est ouvert toutes les après-midis de 13 h 30 à 15 h 30 et le vendredi toute la journée. Le service des activités réglementées est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

MODIFICATION DU TARIF DES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Suite à une décision du conseil régional du Poitou-Charentes, la taxe sur les certificats d'immatriculation s'élèvent désormais à 41,80 € par cheval fiscal depuis le 1er novembre 2012. Tous les tarifs en matière d'immatriculation de véhicules sont accessibles sur le site internet de la préfecture.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2013, notamment en cas d'élections partielles, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour le faire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire. L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire disponible sur le site du ministère de l'Intérieur ou sur le site www.service-public.fr à la rubrique « élections ». Le formulaire doit être accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par ***https://mon.service-public.fr*** en créant un compte gratuit.

portrait lieutenant-colonel Thierry Groisillier

conseiller technique auprès de la préfète de la Charente-Maritime

La lettre de l'État — Pourquoi êtes vous en poste à la préfecture de la Charente-Maritime ?

Thierry Groisillier — Je suis ici pour deux raisons. J'étais précédemment affecté au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Landes et ayant travaillé en Charente-Maritime au début des années 90, je souhaitais revenir un jour dans ce département. Puis après avoir suivi la formation de directeur départemental adjoint de SDIS, l'opportunité de travailler en préfecture me permettait de découvrir un univers différent mais complémentaire au monde des sapeurs pompiers. Ce nouveau poste m'a donc permis de mettre à profit des savoirs acquis durant ma formation et mes expériences passées.

LLE — Quelles sont vos missions en préfecture ?

TG — Les missions de l'officier supérieur des sapeurs pompiers en qualité de conseiller technique du préfet s'intègre pleinement dans le cadre de la nouvelle loi sur la sécurité intérieure. Elles se déclinent autour de quatre axes : la prévention (conseil pour la sécurité incendie dans les établissements recevant du public, les campings, les grands rassemblements), la planification (plans communaux de sauvegarde, dispositif ORSEC), la formation (contribution à l'animation du réseau d'acteurs ORSEC comme les forces de l'ordre, ERDF, les associations agréées de sécurité civile, etc.) et l'opérationnel (modernisation des outils de gestion opérationnelle du COD). Elles sont différentes des missions classiques du SDIS mais complémentaires avec les missions du cabinet (sécurité civile). Le positionnement physique d'un officier en préfecture contribue à améliorer le relationnel et le traitement des différents dossiers dans lesquels le SDIS est partie prenante.

LLE — Quels intérêts avez-vous trouvé à votre poste ?

TG — Ce poste de conseiller technique n'existe nul part en France. Il a été impulsé, à titre expérimental, par le colonel Peuch, directeur départemental du SDIS il y a maintenant 7 ans. Je pense que dans un parcours professionnel qualifiant d'officier, ce poste permet de mieux comprendre l'importance de l'État et des partenaires dans la réalisation de nos missions. Il m'a permis d'améliorer ma culture interservice et de développer des approches différentes de celles que j'avais acquises préalablement dans les postes que j'ai occupés (chef de centre, chef de groupement territorial, chef de groupement formation, chef de groupement opération).

les **uns** partent...

Bernard Guéguen,
directeur de l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en Charente-Maritime est nommé directeur régional adjoint de la DIRECCTE de Bretagne et responsable de l'unité territoriale du Morbihan

Pierre Constant,
quitte la direction de la Banque de France à La Rochelle

...les **autres** arrivent

Philippe de Guénin,
ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, précédemment directeur de l'Institut français du cheval et de l'équitation, est nommé directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Poitou-Charentes depuis 15 octobre 2012

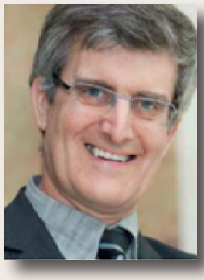

Jean-Yves Pelletier,
est nommé directeur de la Banque de France à La Rochelle

LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT EN CHARENTE-MARITIME • N° 6 • NOVEMBRE 2012
ÉDITEUR : PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME — DIRECTRICE DE PUBLICATION : BÉATRICE ABOLLIVIER, PRÉFÈTE DE LA CHARENTE-MARITIME
COMITÉ DE RÉDACTION : SERVICES DE L'ÉTAT EN CHARENTE-MARITIME — CONCEPTION-RÉALISATION : PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME,
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE ET DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
PHOTOS : SERVICES DE L'ÉTAT, BANQUE DE FRANCE, SERGE QUINTIN — ISSN 1950-5892